



15 mars 2021

COVID-19 : Les vaccins ont-ils une incidence négative sur la proposition d'assurance de vos clients ?

De l'information erronée laissant entendre que la vaccination pourrait avoir une incidence négative sur l'admissibilité de vos clients à une assurance circule depuis peu. L'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP) a rapidement rectifié ce fait inexact en faisant [cette déclaration](#).

Se faire vacciner contre la COVID-19 n'a AUCUN effet sur l'assurance en vigueur de vos clients ni sur leur capacité d'obtenir une couverture ou de toucher des prestations d'assurance vie, maladie ou d'assurance collective.

Des questions ?

Pour tout complément d'information, veuillez consulter l'[Espace de communication COVID-19 RBC Assurances du conseiller ou du partenaire](#) ou communiquer avec votre bureau régional de RBC Assurances au 1 866 235-4332.

Compagnie d'assurance vie RBC.

® / MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

[Protection des renseignements personnels et Sécurité](#) | [Nous joindre](#) | [Nouvelles de RBC Assurances](#)